

Convocation du CONSEIL COMMUNAL.

Conformément à l'Art. L1122-13 du code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de convoquer pour la première fois à la SEANCE DU CONSEIL qui aura lieu **le jeudi 1^{er} décembre 2016 à 20 heures** à l'Hôtel de Ville.

ORDRE DU JOUR :

1. Procès-verbal de la séance précédente : approbation.
2. C.P.A.S. : Modification Budgétaire n° 2 – année 2016 : services ordinaire : approbation
3. Allocation de fin d'année : décision
4. Traitement des archives d'avant fusion :
 - Convention avec les Archives de l'Etat : décision
 - Contrat de dépôt : décision
5. Règlements complémentaires de roulage : décision
6. Règlement d'ordre intérieur des établissements scolaires : modification : décision
7. Mise en CET des encombrants non incinérables : système de substitution : décision
8. Article 60 du RGCC : décision
9. Subsidés : décision
10. Zone de secours : Plan de Prévention 2017 : avis
11. Motion sur la présence militaire belge en Hainaut : décision
12. Intercommunales : ordre du jour Assemblée générale : approbation

Par ordonnance :
La Directrice Générale, f.f.

L'Echevin Délégué aux fonctions maïorales,

Mme M.L. VANWIELENDAELE

Mr O. HARTIEL